



Rapport d'activités

2024



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

SOMMAIRE

1. Introduction	3
2. Mot de la Présidente	4
3. Personnel	6
4. Activités	8
5. Résultat financier	25
6. Conclusion	27



1. INTRODUCTION

Après une année 2023 marquée par de nombreux changements, 2024 s'inscrit dans la même dynamique. Divers événements ont jalonné les activités de la Corporation, et ce rapport met en lumière les faits marquants de l'année écoulée.

Le secteur des ressources humaines demeure un enjeu stratégique majeur, nécessitant une attention particulière. Par ailleurs, des efforts spécifiques ont été consacrés à l'entretien du réseau de desserte. Enfin, certaines collaborations ont évolué, notamment en ce qui concerne le chauffage à distance.



2. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Comme ces années précédentes, l'année 2024 n'aura pas manqué de défis pour la Direction et le Comité directeur (Codir).

Les intentions de retrait de la Corporation d'un des partenaires ont amené à plusieurs rencontres, tant avec son Exécutif qu'avec le Préfet et l'Ingénieur forestier d'arrondissement. A la suite de discussions franches et ouvertes, cette commune est revenue sur sa décision de quitter la Corporation.

Un membre du Codir a participé à plusieurs séances de travail dans le cadre de la planification de la politique forestière vaudoise 2040, sur le thème de la gouvernance. L'objectif de ces séances consistait à unifier les divers règlements des unités de gestion. Il est apparu que le contexte intercantonal ajoutait une difficulté supplémentaire à l'exercice. Les documents finaux sont à ce jour en cours de rédaction.

Les inspections cantonales des forêts des cantons de Fribourg et de Vaud ont décidé de ne pas procéder à une révision complète du plan forestier régional de la Broye, mais d'établir un plan d'actions forestier sur des thématiques spécifiques. Il a été décidé de mettre en place un processus participatif pour développer ces thématiques et définir les actions concrètes à mener. Un document élaboré par les deux cantons, décrivant les mesures à prendre pour les 15 prochaines années, est actuellement en consultation.

Après une année à la Corporation, Xavier Rochat, garde forestier du triage VD 63, s'en est allé à fin septembre pour rejoindre un groupement proche de son domicile.

Dans un marché de l'emploi toujours très sec, une jeune personne en formation, fortement intéressée à rejoindre la Corporation à la fin de ses études à l'automne 2025, a été rencontrée.

Parallèlement, la candidature d'un ingénieur forestier pour un poste de garde forestier a été retenue ; une entrée en fonction est prévue en février 2025.

L'importante charge de travail des gardes reste une préoccupation du Codir qui cherche activement des solutions pour y remédier.



Une réflexion s'est engagée sur l'agrandissement du centre forestier qui, avec ses bureaux d'environ 45 m², n'offre plus des conditions de travail optimales aux collaborateurs. Le parcage autour du centre est aussi un point d'attention du Codir.

A la lecture du présent rapport d'activités, vous constaterez que l'exercice 2024 aura été une excellente année et je tiens ici à remercier tous les collaborateurs pour leur engagement sans faille, jour après jour, au service de la Corporation forestière Glâne-Farzin.

Bonne lecture!





3. PERSONNEL

Au 31 décembre 2024, la Corporation comptait 29 collaborateurs dont 20 personnes fixes, 4 temporaires et 5 apprentis représentant environ 26 emplois plein temps (EPT).



Axel Robatel

Un apprenti, Axel Robatel, a finalisé sa formation avec brio en obtenant son CFC de forestier-bûcheron. Il a encore travaillé jusqu'à la fin de l'année 2024 au sein de la Corporation.

Deux apprentis de 1^{re} année, Arnaud Ganière et Evan Grivel, ont commencé leur formation en août. Ils ont été rejoints par Théo Comtesse qui réalise sa 3^e année d'apprentissage. Les prochains engagements d'apprentis se dérouleront à l'automne 2025.

Deux forestiers-bûcherons ont quitté la structure durant l'année, un fixe et un temporaire. Le poste fixe a été compensé, mais pas le temporaire.

Un garde forestier est également parti laissant vacant le poste de forestier de triage vaudois 63. Le poste sera repourvu au 1^{er} février 2025.

Répartition des triages :

■ 4.3 Fribourg	Deillon Sylvain	077 466 57 03
■ 4.4 Fribourg	Dähler Jean-Charles	079 801 20 35
■ 4.6 Fribourg	Savoy Eliot	079 711 39 18
■ 6.3 Vaud	Rochat Xavier (jusqu'à fin septembre 2024)	
■ 6.3 Vaud	Pelloux Pierre-André (depuis le 1 ^{er} février 2025)	078 827 08 35
■ 6.4 Vaud	Moret Vincent	079 771 85 37

Il est à relever que la pénurie de personnel, déjà constatée ces dernières années, s'est confirmée en 2024. Le secteur forestier ne parvient pas à former suffisamment de personnel et surtout à le conserver en forêt.

De plus, la Corporation a dû conjuguer avec de nombreuses absences pour cause de maladie, accidents et services longs (armée et protection civile) pour un total de 4007 heures, soit environ 477 jours.



La Corporation a eu le plaisir d'accueillir des personnes de différents horizons pour effectuer des stages en vue d'une formation de forestier-bûcheron CFC ou de garde forestier ES. Elle a également joué un rôle social en accompagnant des personnes dans le cadre de mesures d'insertion sociale (MIS) et de travaux d'intérêt général (TIG).

Certains travaux de nettoyage ont été réalisés ponctuellement par des jeunes en âge de scolarité pendant les vacances estivales, leur offrant une opportunité de découvrir le monde forestier et d'être rémunérés. Cette expérience plus que satisfaisante sera reconduite en 2025.

Une activité du passeport vacances s'est également déroulée aux alentours du centre forestier.



Activité du passeport vacances



Participant·e·s au passeport vacances



4. ACTIVITÉS

Marché du bois

International

L'année 2024 a été difficile pour le marché international du bois avec une baisse significative des ventes. Avec 65 millions de m³, les ventes de sciages résineux ont chuté de 18 millions de m³ par rapport à 2021. Cette baisse, équivalente à la production annuelle de la Suède, est attribuée à une offre insuffisante de grumes de sciage, exacerbée par l'absence de bois endommagé.

Suisse

La situation en Suisse est unique dans toute l'Europe. Les taux d'intérêt bas et une inflation modérée ont contribué à une demande soutenue dans la construction en bois en 2024 et cela devrait encore être le cas en 2025. Toutefois, cette forte demande en bois ne profite pas aux propriétaires forestiers qui sont déçus et se résignent à exploiter leur forêt. En effet, le prix des grumes n'a pas augmenté depuis plus de trois ans, car celui-ci est principalement contrôlé par les importations et leur prix. En raison de cette situation, le marché des grumes **en Suisse** est comme paralysé. Il en résulte une pénurie de bois rond, qui peut entraîner des conséquences massives pour l'industrie suisse du bois. Tant que les prix des grumes suisses stagneront, la disponibilité de la matière restera insuffisante. En outre, la force du franc empêche de plus en plus l'industrie suisse de produire de manière compétitive par rapport aux pays voisins et favorise l'importation de sciages bon marché.

Régional

La réduction des tarifs du bois de service, appliquée au deuxième trimestre 2023 et s'élevant à environ CHF 10.00/m³, a pleinement déployé ses effets en 2024, entraînant une baisse effective de CHF 13.00/m³.

Dans ce contexte, certains volumes initialement commercialisés en sciage ont été réorientés vers le bois énergie, et bénéficient d'une tarification plus avantageuse. Cette stratégie a permis la constitution de stocks importants, qu'il convient de résorber dans un délai raisonnable. Afin d'éviter une augmentation excessive des volumes prévus au déchetage, une adaptation des assortiments sera nécessaire au cours de l'année à venir.

En parallèle, le bois de feu a maintenu une stabilité tarifaire, et la demande est conservée.



Volumes de bois fort commercialisés

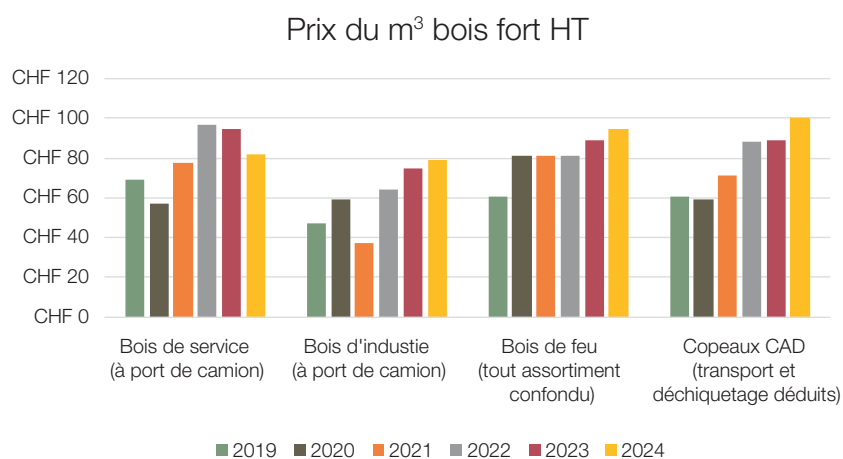
Assortiments	Volumes bois fort	
BS (bois de service)	13 215 m³	
BI (bois d'industrie)	200 m³	
BF Long feuillus (bois de feu)	2857 m³	3323 m³
BF quartiers feuillus, sec	323 m³	
BF bûches feuillus, sec	131 m³	
BF long résineux	0 m³	
BF quartiers résineux, sec	0 m³	
BF bûches résineux, sec	12 m³	
Copeaux hors CAD	126 m³	12 903 m³
CAD Lucens (chauffage à distance)	651 m³	
CAD Romont	8755 m³	
CAD Siviriez	632 m³	
CAD Drognens	1421 m³	
CAD Valbroye	1316 m³	
Total volumes commercialisés	29 642 m³	



Évolution des tarifs par assortiment

Il est constaté une baisse des tarifs du bois de service alors que le bois de déchetage augmente en raison d'un indice des prix des plaquettes favorable.

La hausse des prix du bois de feu est uniquement liée à la répartition des ventes des différents types de produits commercialisés (quartiers, bûches 25/33/50 cm, résineux/feuillus).



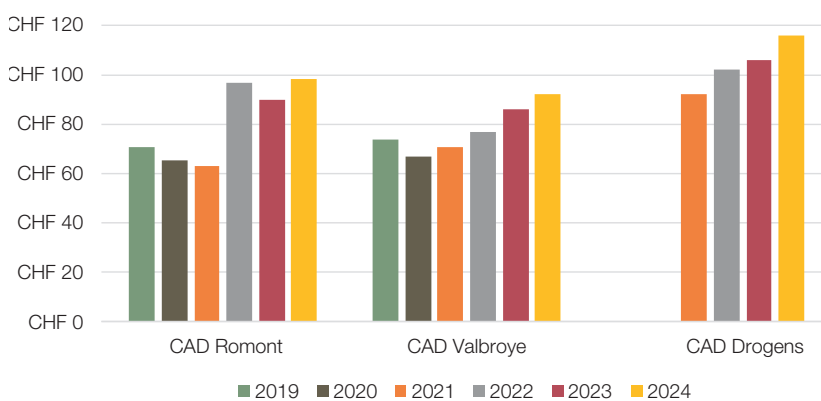
Évolution du prix HT du m³ de bois fort par assortiment



Chauffages à distance (CAD)

Le tableau ci-dessous présente le rendement des différents chauffages à distance. Toutefois, en raison de la fin de la collaboration avec EBL en juin, les données relatives au CAD de Lucens ne sont pas incluses.

Concernant le CAD de Siviriez, la transition d'une vente de bois rond à une facturation basée sur l'énergie en kWh a nécessité plusieurs ajustements. À ce stade, les données disponibles ne permettent pas encore une analyse fiable. Par conséquent, le CAD de Siviriez n'est pas représenté dans le tableau ci-dessous.



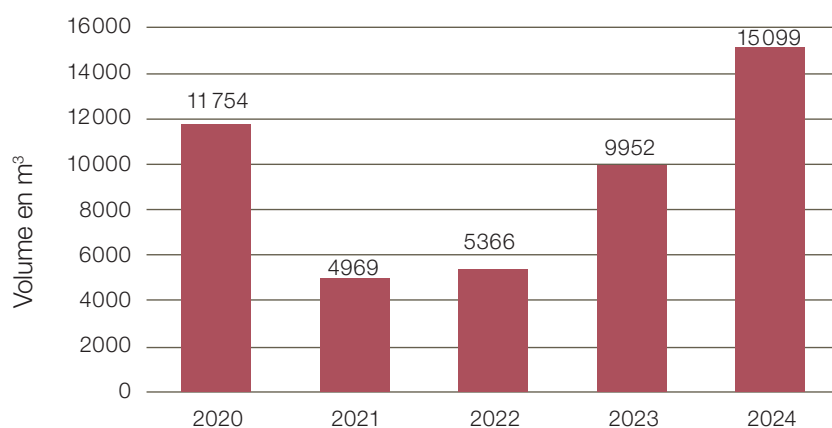
Prix du m³ de bois fort HT, transformation déduite



Chablis

L'année 2024 a été fortement impactée par des dégâts causés par les ravageurs, essentiellement le bostryche typographe. Ce constat peut sembler paradoxal au vu des conditions météorologiques de l'année, marquées par un printemps humide et de nombreuses périodes de pluie durant l'été et l'automne. Cependant, il est important de rappeler que le bostryche évolue en cycles pluriannuels et que nous sommes probablement à un pic de ce cycle. De plus, bien que la saison ait été plus humide, les forêts ne peuvent pas se remettre immédiatement des épisodes de sécheresse des années précédentes.

Toutefois, les forêts ont bien résisté aux épisodes venteux, qui ont été moins nombreux et moins violents qu'en 2023.



Comparaison des volumes de chablis en m³

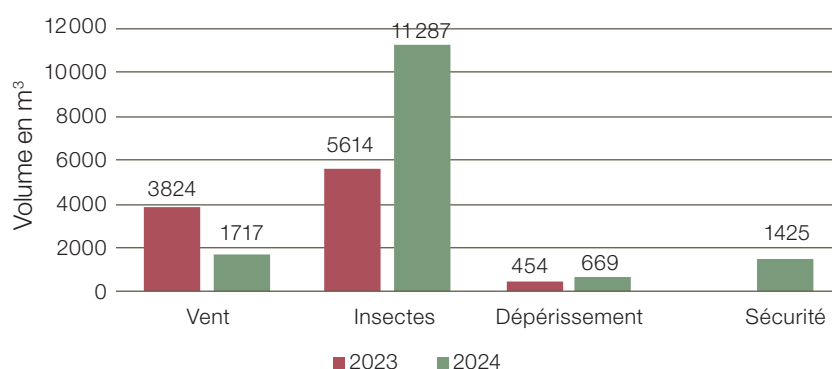


Récoltes forcées

En 2024, la récolte s'est portée à :

- **11 287 m³** de bois touchés par le bostryche ;
- **1717 m³** de bois endommagés par le vent et la neige ;
- **668,7 m³** de bois dépérissants à cause de la sécheresse et de maladies telle que la chalarose du frêne ;
- **1425 m³** de bois identifiés et abattus pour assurer la sécurité des usagers de la forêt.

Cela représente un total de **15 099 m³**, soit une augmentation de **51 %** par rapport à 2023, où **10 000 m³** avaient dû être exploités.

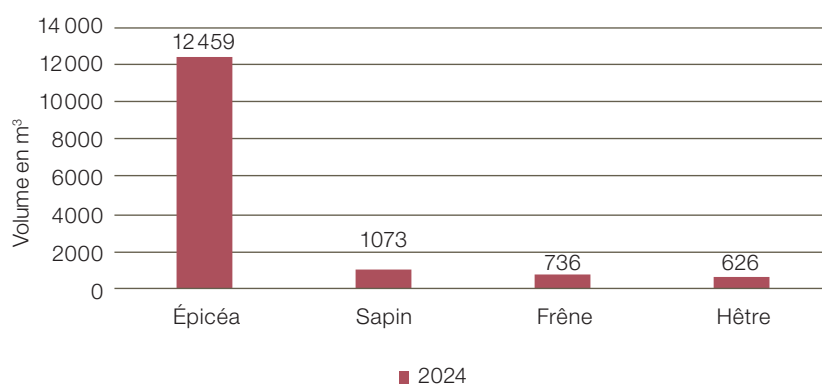


Volumes de récoltes forcées par type



Les essences les plus touchées ont été :

- Épicéa : **12 459 m³**, en raison de la progression des infestations de bostryches,
- Sapin : **1 073 m³**,
- Frêne : **736 m³**,
- Hêtre : **626 m³**,



Répartition des essences impactées

Soutiens financiers cantonaux

Les cantons de Fribourg et de Vaud ont soutenu la Corporation via différents programmes de subvention pour exploiter ces bois et ainsi réduire l'impact financier de ces interventions. Ces aides sont soumises à différentes directives et conditions. Elles se répartissent comme suit :

1. **Lutte phytosanitaire fribourgeoise** : CHF 135 253.00, permettant de récolter **6 722,4 m³** de bois bostrychés.
2. **Lutte phytosanitaire vaudoise** : CHF 104 911.00, permettant de récolter **4 540 m³** de bois bostrychés.
3. **Produit «Fässler»** : un soutien pour la sécurisation des places d'accueil et des sentiers fortement fréquentés. Un volume de **1 682 m³** a été décompté pour une aide de **CHF 39 358.00**. Ce produit est actuellement uniquement disponible dans le canton de Fribourg, aucun équivalent n'existant encore dans le canton de Vaud.



Perspectives et enjeux

L'année 2024 illustre concrètement les défis posés par le réchauffement climatique et son impact sur les massifs forestiers. Il est probable que des volumes similaires devront être récoltés dans les années à venir.

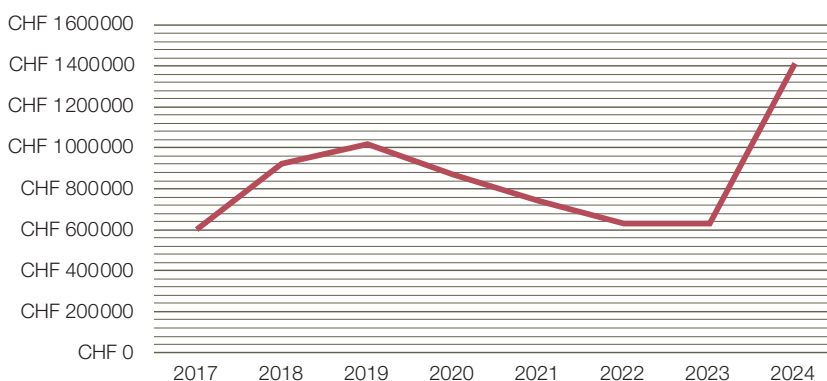
Actuellement, les cantons ont su soutenir les différents propriétaires forestiers, mais cela n'est pas garanti dans le temps. Le canton de Fribourg a déjà annoncé qu'à partir de 2025, il arrêtera de subventionner la lutte contre le bostryche en plaine, en dehors des forêts protectrices. Cependant, une porte reste ouverte, car le canton de Vaud a décidé de maintenir une politique de subventionnement en 2025. Dans ce contexte, Fribourg, sur proposition de Vaud, est en cours de réflexion pour permettre la lutte subventionnée dans les massifs limitrophes, bien qu'aucune garantie de durée ne soit assurée.

Evolution des subventions

Une augmentation significative des entrées liées aux subventions est visible en 2024.

Premièrement, cette situation s'explique par le fait que la convention-programme 2020-2024 est arrivée à son terme. Le solde des quotas alloués à la Corporation a été employé.

Deuxièmement, le soutien des cantons dans la lutte phytosanitaire et la sécurisation des infrastructures (points d'accueil) a contribué à cette hausse.



Subventions perçues, FR et VD confondus



Perspectives pour la convention-programme 2025-2028

Pour la prochaine convention-programme 2025-2028, le contexte s'annonce plus difficile. En effet, les cantons informent d'ores et déjà des réductions des quotas et des montants de l'ordre de 10 % à 30 %.

Face à cette situation, il sera essentiel de prioriser les projets et de leur allouer les ressources nécessaires. De plus, il s'agira de faire preuve de rigueur et de créativité afin d'atteindre les objectifs malgré un contexte financier plus contraignant.

Machines forestières

L'année 2024 a été marquée par plusieurs évolutions au sein de notre parc de machines forestières, visant à optimiser nos opérations et garantir une efficacité accrue. Deux tracteurs agricoles modifiés pour un usage forestier ont été retirés du parc, après avoir cumulé plus de 10 000 heures de fonctionnement chacun. En remplacement, un nouveau tracteur agricole, une remorque surbaissée et un véhicule utilitaire ont été acquis.

Renouvellement des tracteurs

Le **Valmet 6400-4**, âgé de 24 ans et affichant 12 000 heures de service, a été retiré de l'exploitation. Son remplacement s'est imposé à la suite de l'introduction du **Kotschenreuther** en 2023, qui assure désormais le transport du bois. De plus, sa remorque équipée d'une grue et d'un treuil nécessitaient d'importants travaux de remise en état, rendant son maintien dans le parc non pertinent d'un point de vue économique.

Le **New Holland TS110** a également été retiré de l'exploitation. Son acquisition avait été faite par le Groupement d'exploitation forestière intercommunale de Lucens et Granges-Marnand (GEFI). Après avoir dépassé les 10 000 heures d'utilisation, son maintien aurait impliqué des frais de réparation conséquents pour répondre aux exigences de l'expertise technique. Son état général, notamment au niveau des fixations du chargeur frontal, ne justifiait pas un tel investissement.



Afin de compenser ces retraits, l'Assemblée a validé en octobre 2024 l'acquisition d'un nouveau tracteur. Le choix s'est porté sur un **Massey-Ferguson 6718**, permettant d'optimiser les déplacements de la pelle rétro sans impacter les opérations de transport de bois, d'épareuse ou d'utilisation du lamier du **Kotschenreuther**. Durant la période estivale, ce tracteur est équipé de la seconde épareuse afin d'améliorer la gestion des travaux de fauchage.



Le Massey-Ferguson 6718 et la remorque Pronar

Acquisition d'une nouvelle remorque surbaissée

Dans le cadre de la modernisation du parc, l'Assemblée a aussi validé en octobre 2024 le remplacement de la **remorque surbaissée** dédiée au transport de la pelle rétro. L'ancienne remorque, acquise d'occasion, montrait des signes d'usure avancée, notamment un jeu au niveau de la tourelle de direction et des freins à air dégradés, ce qui constituait un risque en déplacement.

L'acquisition d'une **remorque Pronar** a été retenue pour ses caractéristiques techniques avantageuses. Plus compacte que la précédente, elle permet une meilleure répartition de la charge, améliorant ainsi l'adhérence du tracteur lors des déplacements.



Acquisition d'un véhicule utilitaire

Afin d'optimiser les déplacements du machiniste de la pelle rétro, un véhicule utilitaire a été ajouté au parc. L'acquisition d'un **Citroën Berlingo d'occasion** permet ainsi d'éviter l'usage du véhicule personnel et offre une solution adaptée au transport des outils et du carburant nécessaires aux interventions sur les chantiers.

Maintenance et optimisation des engins de débardage

En 2024, un entretien majeur a été réalisé sur le **HSM 805** de 2019, en milieu de cycle de vie. Afin de garantir sa fiabilité et de prolonger sa durée d'exploitation, un remplacement complet des pneumatiques ainsi qu'une révision approfondie de la grue ont été effectués.

Après une année d'utilisation, le **Kotschenreuther** et le **HSM 208F** se sont révélés être des équipements performants et parfaitement adaptés aux besoins de l'exploitation. Le **Kotschenreuther** s'est distingué par son efficacité dans le transport du bois grâce à sa vitesse de déplacement, ainsi que dans l'entretien des chemins forestiers, notamment pour le fauchage des bordures et l'ouverture des gabarits à l'aide de son lamier.

Le **HSM 208F**, bien que plus long et plus lourd que le **HSM 805**, offre une capacité de débardage accrue grâce à son espace de chargement plus important et à son système de grue intelligent, garantissant des mouvements plus fluides et rapides. De plus, ses pneumatiques, plus larges de 7 cm par rapport au **HSM 805**, permettent une meilleure répartition de la masse, réduisant ainsi l'impact au sol et préservant l'état des chemins forestiers.

L'analyse du parc a mis en évidence la nécessité d'anticiper le remplacement de la **chenillette RT55**, qui a connu plusieurs pannes mécaniques et électroniques en 2024. Âgée de 16 ans en 2025 et soumise à une utilisation intensive, elle représente un futur investissement stratégique afin de maintenir l'efficacité des opérations. Une demande d'investissement sera prochainement soumise à l'Assemblée.



Entretien et réfection des chemins forestiers

Épareuse et entretien des gabarits de la desserte de base

En 2024, un total de **841 heures de travail** et **588 heures machines** a été consacré aux opérations d'éparage et à l'entretien des gabarits de la desserte de base. Les équipes ont parcouru **1948 km**, reflétant l'ampleur des efforts engagés pour maintenir et améliorer le réseau de chemins forestiers. Ces interventions ont permis de combler une partie du retard accumulé dans l'ouverture des gabarits, garantissant ainsi une meilleure qualité de desserte.

L'ouverture des gabarits joue un rôle essentiel dans la gestion des infrastructures forestières. En favorisant l'apport de lumière sur les chemins, elle accélère le processus d'assèchement après les précipitations, améliorant ainsi la praticabilité et la durabilité des voies de circulation.

Le coût total de ces travaux, en tarification externe, s'élève à **CHF 111 264.00**. Cet investissement se justifie pleinement par les avantages apportés en matière d'entretien et de préservation du réseau.

Lamier avant et après





Curage des évacuations d'eau de pluie

Le maintien des systèmes d'évacuation des eaux de pluie a demandé **190 heures de travail** et nécessité **1140 km** de déplacements pour assurer la bonne exécution des travaux. Ces interventions visent à éviter l'accumulation d'eau sur les chemins, limitant ainsi leur détérioration et les risques d'érosion.

Réfection des nids-de-poule

Les opérations de réparation des nids-de-poule ont nécessité **120 heures de travail** et **22 heures machines**.



Chemin avec nids-de-poule avant réfection

Profilage et remise en état des chemins forestiers

Le temps consacré par la Corporation aux opérations de profilage et de remise en état des chemins forestiers en 2024 représente **549,69 heures de travail** et **353,4 heures machines**.



Liste des dons aux membres

En 2024, les membres ont bénéficié, sous forme de dons en nature, des éléments suivants :

- 7 tables avec bancs en chêne ou douglas (2 m) ;
- 3 bancs avec dossiers en chêne ou douglas (2 m) ;
- 13 stères de bois de feu pour diverses cabanes communales ;
- 78 stères de bois pour les feux du 1^{er} août, livrés sur différents sites ;
- 104 sapins de Noël ;
- 25 m³ de dais ;
- Divers autres dons (copeaux, piquets pour canapé forestier, etc.).

La Corporation souhaite attirer l'attention de ses membres, à titre informatif, sur les coûts internes et l'investissement en heures que représentent la mise à disposition des sapins dans les communes, les récoltes pour la vente aux particuliers et la mise à disposition de branches de dais.

Ces prestations ont nécessité plus de **200 heures de travail** et ont généré **CHF 14 500.00** de coûts internes, pour une rentrée des ventes de **CHF 3870.00**. Au total, 198 sapins ont été vendus à prix préférentiel aux citoyens des communes.

Fin de la période de dons des tables

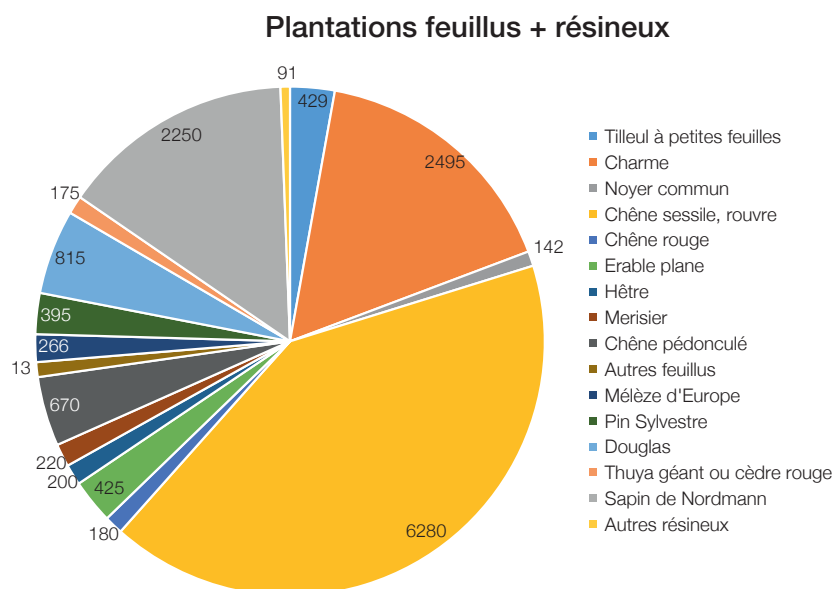
L'année 2024 marque la fin de la période de dons de 10 ans concernant les tables. Durant cette décennie, **54 tables** ont été offertes, représentant une valeur marchande de **CHF 108 000.00**. Arrivé au terme de cette période, c'est l'occasion de modifier et surtout clarifier le système de dons, la formule actuelle n'offrant pas suffisamment de souplesse.



Plantations et adaptation des peuplements au changement climatique

La Corporation continue d'investir de manière significative dans les plantations afin d'adapter ses peuplements aux conditions climatiques de plus en plus chaudes et sèches. Bien qu'il soit économiquement plus intéressant, le rajeunissement naturel peine parfois à s'installer, surtout sur de grandes surfaces colonisées par la ronce. De plus, le fait de faire des plantations permet d'amener des essences différentes de celles qui prospèrent aujourd'hui et qui devraient être mieux adaptées à un climat plus chaud.

Au total 15 176 plants ont été plantés, dont une large majorité de feuillus (11 184) ainsi que des résineux (3992).





Fournisseurs

Ci-dessous, voici la liste des principales entreprises partenaires avec leur secteur d'activité, ce qui représente un total de CHF 1 992 313.50 et une proportion de 62.64 % du total des charges payées aux partenaires. Le montant minimal pris en considération est de CHF 5000.00.

Entreprise partenaire	Pourcentage
Administratif et informatique	
NDX – Informatique Nicolas Débieux – 1553 Châtonnaye	0.49 %
Swisscom – Alte Tiefenaustrasse 6 – 3050 Bern	0.32 %
Fair IT SA – Boulevard de Pérolles 3 – 1700 Fribourg	0.30 %
Local Impact Sàrl – Rte de l'Ecole 21 – 1753 Matran	0.16 %
Sous-total	1.28 %
Bureau d'étude	
Ilex – Rue des Acacias 9 – 1400 Yverdon-les-Bains	0.94 %
Sous-total	0.94 %
Matériel, machines et fournitures	
Torex Handels AG – Durisolstr. 1B – 5612 Villmergen	1.88 %
Emme Forstbaumschulen AG – Schachen 9 – 3428 Wiler b. Utzenstorf	1.35 %
Centre de tri Romont SA – Route de la Maillarde 9 – 1680 Romont FR	0.51 %
Wydler SA – Rte d'Oron 57 – 1615 Bossonnens	0.43 %
Charrière Frères Sàrl – Chemin du Pra Aubert 52 – 1654 Cerniat FR	0.35 %
Bernard Périsset Sàrl – Rte de Moudon 24a – 1673 Rue	0.33 %
DEFI TECHNIQUE SA – Avenue de Morges 5 – 1027 Lonay	0.32 %
Bürli Spiel-und Sportgeräte AG – Längmatt 1 – 6212 St. Erhard	0.24 %
CFR Commerce de fer SA – Route de L'Industrie 20 – 1680 Romont FR	0.18 %
Emery arbres SA – Ch. Arthur Honegger 6 – 1083 Mézières VD	0.17 %
Engelbert Strauss international AG – Fürstenlandstrasse 35 – 9000 St. Gallen	0.17 %
Sous-total	5.95 %



Mécanique	
Kocher & Cie SA – Grand-Rue 65 – 2606 Corgémont	7.30 %
BERARD SA – Rte de la Comba 1 – 1680 Romont FR	5.92 %
Celsa -Charmettes SA – Case postale 224 – 1680 Romont FR	2.94 %
Pagani & Fils Sàrl – Rte de Ménières 17 – 1523 Granges-près-Marnand	0.86 %
Gérard Mauron Auto-Electricité SA – Route des Echervettes 11 – 1680 Romont FR	0.64 %
Menzi Muck AG – Feffetstrasse 14 – 9464 Rüthi	0.58 %
Norépièces Sàrl – Route de la Caséine 3 – 1522 Lucens	0.48 %
Cornu Pneus Sàrl Company Suisse SA – Z.I. La Pussaz 15A – 1510 Moudon	0.32 %
Gerber & Reinmann AG – Moosbachstrasse 9 – 4911 Schwarzhäusern	0.32 %
Sous-total	19.35 %
Transformation	
Claude Limat SA – Rte du Canard 11 – 1523 Granges-près-Marnand	17.28 %
Schmuki SA – Route de la Caséine 5 – 1522 Lucens	0.74 %
Sous-total	18.02 %
Transport	
Bérard Transports SA – Champroz 7 – 1941 Vollèges	0.40 %
Marc Pittet SA – Transports et commerce de bois – 1674 Vuarmarens	0.29 %
Sous-total	0.69 %
Travaux forestiers	
Savary Marc Sàrl – Chemin de Reinach 1 – 1687 Estévenens	8.01 %
EPF Grandjean Sàrl – Rte de la Carrière 3 – 1669 Neirivue	1.95 %
Rotex Helicopter AG – Schiffflände 2 – 9496 Balzers	1.31 %
Bulliard Nicolas Sàrl – Entreprise forestière – 1562 Corcelles-près-Payerne	1.29 %
EFM Sàrl Entreprise forestière – Philippe Marmy – 1541 Bussy FR	1.24 %
Entreprise forestière Daniel Ruch SA – Z.i. de l'Ecorcheboeuf 17 – 1084 Carrouge VD	1.02 %
Eitel SA – Ch. de la Gravière 7 – 1407 Donneloye	1.02 %
Treebreathe Erbetta – Chemin de la Mortivue 12 – 1623 Semsales	0.37 %
Chenuz bois de feu Sàrl – Chemin des Rippes 6 – 1147 Montricher	0.20 %
Sous-total	16.41 %
Total	62.64 %



5. RÉSULTAT FINANCIER

L'exercice 2024 s'est bouclé sur un bénéfice de CHF 738 102.30 alors que le budget prévoyait une perte de CHF 21 460.00.

Globalement, les charges, qui se montent à CHF 4 646 331.89, sont en parfaite adéquation avec ce qui avait été projeté. En revanche, les produits ont été supérieurs d'environ 16 % aux prévisions, ce qui représente un montant de CHF 750 052.69. Les importantes subventions perçues, la vente de bois de service et les prestations pour tiers sont les principales explications de cette différence.

En comparaison avec l'exercice 2023, les charges sont globalement stables alors que les produits ont été plus conséquents de CHF 413 878.66.

Les états financiers font l'objet de documents ad hoc comprenant le bilan, le compte d'exploitation, l'annexe aux comptes, le rapport de l'organe de révision, une balance générale comparée avec le détail de tous les comptes ainsi que des commentaires généraux.



Compte de pertes et profits pour l'exercice clôturé au 31 décembre (en francs suisses)	2024	2023
Recettes d'exploitation et de produits fabriqués	1 629 427,45	1 675 953,22
Recettes d'exploitation CAD	1 815 735,30	1 622 727,95
Subventions	1 429 143,77	633 512,90
Prestations diverses	810 828,05	859 691,83
Participations des membres	168 050,00	168 050,00
Déductions produits des ventes	-173 813,08	-134 581,72
Total des produits d'exploitation	5 679 371,49	4 825 354,18
Achat de bois	57 700,55	61 484,50
Déchetage pour CAD	483 668,15	436 808,95
Résultat brut d'exploitation	5 138 002,79	4 327 060,73
Charges de personnel	2 466 349,20	2 558 624,15
Entretien, réparation, remplacement machines et matériel	457 147,30	515 489,57
Travaux forestiers	873 877,50	770 938,20
Charges d'exploitation des bâtiments	17 395,00	34 048,10
Charges d'administration et d'informatique	76 367,80	102 556,75
Publicité	1 973,20	3 480,00
Résultat d'exploitation avant amortissements, intérêts	1 244 892,79	341 923,96
Amortissements et corrections de valeur sur des postes de l'actif immobilisé	207 700,00	148 100,00
Résultat d'exploitation avant intérêts	1 037 192,79	193 823,96
Produits financiers	662,70	860,17
Charges financières	-4 153,19	-785,68
Résultat d'exploitation	1 033 702,30	193 898,45
Produits extraordinaires, uniques ou hors période	40 500,00	144 999,00
Charges extraordinaires, uniques ou hors période	-336 100,00	
Bénéfice(+)/Perte(-) de l'exercice	738 102,30	338 897,45



6. CONCLUSION

Les conditions climatiques, avec un printemps particulièrement humide et la persistance des infestations de bostryches, ont imposé des interventions forestières accrues. Parallèlement, la stagnation des prix du bois continue de peser sur la rentabilité des exploitations, malgré une demande soutenue dans la construction en bois.

Les efforts en matière d'entretien des infrastructures, de reconstitution des peuplements et d'optimisation du parc de machines forestières témoignent de notre volonté d'assurer la pérennité de notre activité.

L'année à venir s'annonce tout aussi exigeante, notamment avec les incertitudes liées aux subventions et aux évolutions du marché. Il sera crucial de renforcer nos stratégies de valorisation du bois, d'anticiper les impacts du changement climatique et de poursuivre nos collaborations avec les partenaires institutionnels et privés. Grâce à l'implication de chacun, nous restons confiants dans notre capacité à relever ces défis et à assurer la gestion durable de notre patrimoine forestier.

Des remerciements sincères sont adressés à l'ensemble des collaborateurs qui ont fait preuve d'un engagement remarquable et d'un grand professionnalisme dans les missions qui leur étaient confiées. Leur travail constitue le fondement même de nos activités, et il est indispensable de reconnaître leur contribution essentielle au bon fonctionnement et à la pérennité de la Corporation.

